

Communiqué de presse



Sensorion confirme la réalisation d'une augmentation de capital de € 1,6 millions réservée à Cochlear

Montpellier, le 21 décembre 2017 à 18h30 (CET) – Sensorion (FR0012596468 – ALSEN / Eligible PEA – PME), société de biotechnologie spécialisée dans le développement de traitements contre les maladies de l'oreille interne (la « Société »), annonce la réalisation ce jour d'une augmentation de capital réservée à Cochlear Investment Ltd, filiale de Cochlear Ltd d'un montant de 1 614 449 euros.

A la suite de la signature de l'accord de collaboration entre les 2 sociétés annoncée le lundi 18 décembre dernier, Sensorion a procédé à la constatation d'une augmentation de capital réservée, conformément à la 13^{ème} résolution votée par l'Assemblée générale des actionnaires, le 30 mai 2017.

Sensorion a ainsi émis 533 755 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euros pour un montant total de 1 614 448,75 euros.

« *Cet investissement représente une véritable marque de confiance de la part de notre partenaire Cochlear, et nous sommes extrêmement enthousiastes à l'idée d'entamer cette collaboration d'excellence associant la « medtech » et la « biotech »* », commente Nawal Ouzren, Directrice Générale de Sensorion. « *Nous nous réjouissons de pouvoir ainsi étudier la complémentarité potentielle entre notre candidat-médicament SENS-401 et les implants de Cochlear.* »

Objectifs de l'augmentation de capital

Les fonds levés permettront notamment à Sensorion de financer les études précliniques visant à démontrer l'effet thérapeutique de SENS-401 sur les performances auditives des implants cochléaires de Cochlear. Ces études évalueront l'effet thérapeutique de SENS-401 utilisé en combinaison avec les implants cochléaires de Cochlear sur les performances auditives. SENS-401 a démontré sa capacité à améliorer la survie et à préserver l'intégrité fonctionnelle des cellules ciliées de l'oreille interne dans des modèles précliniques (modèles tels que la perte auditive liée au bruit ou à la prise médicamenteuse). Ce candidat médicament pourrait améliorer les performances auditives des patients s'étant fait poser un implant cochléaire.

Les études précliniques débuteront en 2018 et les essais cliniques possiblement dès 2019. En échange de son investissement, Cochlear disposera d'un droit de première négociation d'un accord de licence mondiale concernant le traitement de patients porteurs de certains implants auditifs avec le SENS-401.

Caractéristiques de l'opération

L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 20 décembre 2017 conformément à la délégation qui lui avait été octroyée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 mai 2017 et à un prix qui correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de Sensorion sur la période des 20 jours précédent cette décision.

L'augmentation de capital a été effectuée par émission d'actions ordinaires, sans droit préférentiel de souscription, réservée à certaines catégories de bénéficiaires déterminées par l'Assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2017 au titre de la 13^{ème} résolution, dont fait partie Cochlear.

Les actions nouvelles portent jouissance courante et ont été immédiatement admises aux négociations sur le marché Euronext Growth sous le code ISIN FR0012596468 – ALSEN. Conformément à ses engagements, Cochlear a inscrit ses titres au nominatif et s'est engagé à les conserver pendant la durée de la collaboration. Par ailleurs, si les deux sociétés concluent par la suite un accord de licence, Cochlear aura la possibilité d'augmenter sa participation au capital de Sensorion, pour un montant et un prix à définir à ce moment-là.

Le capital social de Sensorion est désormais composé de 8 761 996 actions.

Cochlear détient 6,09 % du capital social de Sensorion, sur une base non diluée.

A titre indicatif,

- Sur une base non diluée, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à l'émission, est désormais portée à 0.94% ;
- Sur une base complètement diluée en prenant comme hypothèse de conversion des obligations convertibles existant à ce jour au prix de 2,54€ (prix de la dernière conversion à date), le même actionnaire détiendrait 0.80% du capital social avant l'opération et sa participation sera portée à 0.76% après.

Informations accessibles au public

L'opération ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Des informations détaillées sur Sensorion, notamment relatives à son activité, ses résultats, ses perspectives et les facteurs de risques correspondants figurent dans le document de référence de la Société enregistré par l'AMF le 6 septembre 2017 sous le numéro R.17-062 lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la société, sur le site internet e la Société (<http://www.sensorion-pharma.com/>).

A propos de SENS-401

SENS-401, R-azasétron bésylate, est un candidat médicament qui vise à protéger et à préserver les tissus de l'oreille interne dans les cas où des lésions risquent de causer une surdité progressive ou séquellaire. SENS-401 est une petite molécule pouvant être administrée par voie orale ou par injection, qui a reçu la désignation de médicament orphelin en Europe pour traiter la perte auditive neurosensorielle soudaine et la désignation de médicament orphelin de la FDA (Food and Drug Administration) aux Etats-Unis pour la prévention de l'ototoxicité induite par le cisplatine dans une population pédiatrique.

A propos de Sensorion

Sensorion est une société de biotechnologie spécialisée dans le traitement des pathologies de l'oreille interne telles que les vertiges sévères, les acouphènes ou la perte auditive. Deux produits sont en développement clinique, le SENS-111 en phase 2 dans la névrite vestibulaire aigue et le SENS-401 ayant terminée une étude de phase 1. Fondée au sein de l'Inserm, la Société bénéficie d'une forte expérience en R&D pharmaceutique et d'une plate-forme technologique complète pour développer des médicaments *first-in-class* facilement administrables, notamment par voie orale, visant le traitement et la prévention de la perte auditive et des symptômes de crises de vertige et d'acouphènes. Basée à Montpellier, Sensorion a bénéficié du soutien financier de Bpifrance, à travers le fonds InnoBio, et d'Inserm Transfert Initiative. Sensorion est cotée sur Euronext Growth Paris depuis le mois d'avril 2015. www.sensorion-pharma.com

Contacts

Sensorion

Nawal Ouzren
CEO

Tél : +33 (0)4 67 20 77 30

Label: **SENSORION**

ISIN: **FR0012596468**

Mnemonic: **ALSEN**



Investor Relations – International

LifeSci Advisors LLC

Chris Maggos, Managing Director, Europe
chris@lifesciadvisors.com

Tél. : +41 79 367 6254

Presse

Alize RP

Caroline Carmagnol & Wendy Rigal
sensorion@alizerp.com

Tél. : +33 (0)1 44 54 36 66

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Sensorion et à ses activités. Sensorion estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le Document de référence enregistré auprès de l'AMF sous le numéro R.17-062 en date du 6 septembre 2017, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Sensorion est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Sensorion ou que Sensorion ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Sensorion diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Sensorion dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.